

# Cabinet Direction des Sécurités

Liberté Égalité Fraternité

Service interministériel de défense et de protection civiles pref-defense-protection-civile@saone-et-loire.gouv.fr Mâcon, le 2 7 JUIN 2025

Le Préfet de Saône-et-Loire

à

Destinataires in fine

Objet : Déclenchement de la vigilance canicule ORANGE par anticipation

L'épisode de chaleur va s'amplifier sur notre département à partir de <u>dimanche 29 juin 2025</u> et devrait se poursuivre à minima jusqu'à <u>jeudi 3 juillet 2025</u>.

L'alerte canicule est en principe mise en œuvre lorsque les températures annoncées par Météo France dépassent les seuils d'alerte, 20 °C la nuit et 34 °C la journée, pour une durée minimale de trois jours consécutifs. Ce sont les seuils bio-météorologiques fixés en Saône-et-Loire.

Cet épisode avec des températures diurnes annoncées jusqu'à <u>38</u> degrés et un <u>rafraîchissement</u> <u>nocturne peu efficace</u> devrait conduire Météo France à mettre en œuvre prochainement le niveau « ORANGE CANICULE ».

Aussi, et afin de permettre à chaque acteur de pouvoir, dès à présent, prendre ses dispositions, le plan ORSEC de gestion sanitaire des vagues de chaleur est déclenché au niveau orange et <u>prendra effet à compter du dimanche 29 juin 2025 à 12h00</u>.

Dès lors, les services de l'État se mobilisent pour rappeler à l'ensemble de la population, mais surtout aux publics les plus fragiles ou les plus exposés, les mesures de précaution élémentaires.

Aussi, je vous invite à participer localement à cette mobilisation afin de détecter les personnes susceptibles d'être en difficulté et de prévenir les situations de détresse.

Les services de santé et de secours sont également mobilisés.

En concertation avec tous les partenaires du plan de gestion sanitaire des vagues de chaleur, je vous confirme donc le déclenchement des mesures suivantes :

- > Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Saône-et-Loire et associations agréées de sécurité civile :
  - extension des horaires de la maraude et de l'accueil de jour pour les personnes sans domicile fixe,
  - distribution d'eau par la maraude et à l'accueil de jour,
  - · renforcement de la vigilance dans les secteurs sociaux,
  - information des entreprises et rappel de leurs obligations légales,

Préfecture de Saône-et-Loire 196, rue de Strasbourg- 71021 MÂCON Cedex 9

Tél: 03.85.21.81.00

Site Internet: http://www.saone-et-loire.gouv.fr - Twitter et Facebook: @Prefet71

• renforcement des contrôles, particulièrement dans les secteurs les plus concernés par le risque canicule (BTP, travaux public, emplois saisonniers en extérieur, etc.), afin de garantir la sécurité des travailleurs.

#### > Conseil Départemental :

• renforcement de l'information et de la vigilance dans le secteur des personnes âgées/handicapées, des accueillants et du secteur de la petite enfance.

### Agence régionale de santé :

- veille renforcée pour les personnes bénéficiaires de la téléassistance, renforcement de la vigilance dans les services d'aide à domicile,
- · surveillance des indicateurs sanitaires,
- information et mobilisation, des professionnels de santé, établissements médico-sociaux et des hôpitaux pour garantir la sécurité sanitaire des personnes hébergées.

#### ➤ Maires:

- · information de la population,
- faire contacter les personnes fragiles isolées inscrites au registre des personnes vulnérables,
- veiller à l'adaptation de l'organisation des manifestations prévues sur le territoire communal.

Je vous invite à faire part à mes services de toute difficulté que vous pourriez rencontrer.

Le préfet,

la secrétaire de la

Ames CHAVANON

## Liste des destinataires :

- Monsieur le directeur départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- Monsieur le délégué territorial à l'Agence Régionale de Santé
- Monsieur le Président du Conseil départemental
- Mesdames et Messieurs les maires

En copie à Mmes et M. les sous-préfets d'arrondissement

Tél: 03.85.21.81.00

Site Internet: http://www.saone-et-loire.gouv.fr - Twitter et Facebook: @Prefet71